



With the contribution of the LIFE
Programme of the European Union



Guide biodiversité « article 29 LEC »

Travail cofinancé par le CGDD et l'ADEME

Réalisé par les cabinets BL Evolution et I Care by BearingPoint

- Etude publiée [sur le site de l'ADEME](#)



27 février 2024



Caméras et micros désactivés pour les participants



Vos questions sont à mettre dans la section Q&R de Teams ou Conversation si vous n'avez pas accès

dailymotion

Le lien vers le Replay sera partagé après le Webinaire

CGDD

Enrica Bruna, chargée de mission finance verte et RSE

ADEME

Stanislas Ray, analyste finance climat

AMF

Chloé Abdessater, Chargée de mission finance durable, Direction de la Gestion d'Actifs

BL Evolution / I Care by BearingPoint

Fanny Bancourt, Consultante en stratégies biodiversité
Cindy David, manager

Agenda

1. Contexte

2. Le cadre

3. Construire une démarche biodiversité

Alignement des stratégies biodiversité

Politique d'investissement

Identification des impacts et dépendances

Gestion des risques

4. Conclusion et perspectives

Le rôle des acteurs financiers face à l'érosion de la biodiversité

Chiffres-clés sur le déclin de la biodiversité ([rapport IPBES](#))

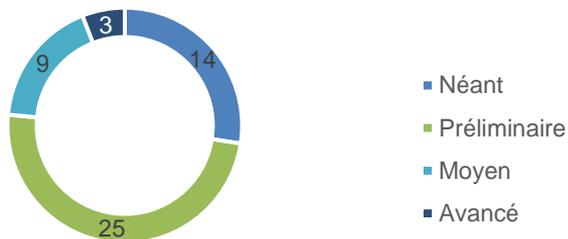
- 75 % du milieu terrestre « sévèrement altéré » à ce jour par les activités humaines, 66% du milieu marin
- 87% des zones humides présentes au XVIII^e siècle étaient détruites en 2000
- 1 million d'espèces sont menacées d'extinction sur 8 millions d'espèces animales et végétales estimées à ce jour sur la Terre
- Plus d'un tiers de la superficie des terres émergées est désormais utilisée pour les cultures et l'élevage intensif

Chiffres-clés sur les besoins de financement (Cibles [Kunming-Montréal](#))

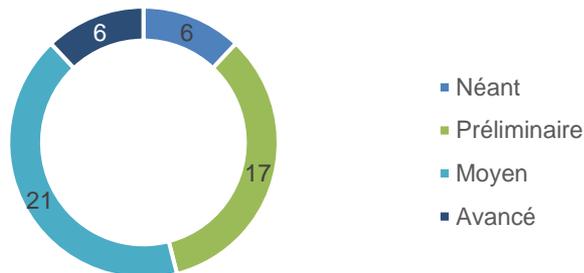
- (cible 18) Réduction des financements néfastes à la biodiversité de **\$500 milliards par an d'ici 2030**
- (cible 19) Augmentation des financements en faveur de la biodiversité de **\$200 milliards par an d'ici 2030**

L'état des pratiques

Appréciation générale de la maturité en 2022



Appréciation générale de la maturité en 2023



Reporting 2022 sur l'année 2021: la majorité des acteurs financiers avaient un **niveau de maturité préliminaire**, ce qui signifie que le sujet biodiversité était abordé et reprenait les grands axes requis dans l'article 29 LEC, mais qu'en revanche **le contenu des analyses et stratégie restait superficiel et relativement restreint**

Reporting 2023 sur l'année 2022 : beaucoup d'acteurs restent encore à un niveau préliminaire ou moyen. Toutefois on peut constater que **de plus en plus d'acteurs se saisissent du sujet sur le fond**, notamment au regard de la quantification de leurs impacts sur la biodiversité, avec des outils d'empreinte

N.B. : les acteurs reprennent parfois **une même action ou des mêmes résultats présentés autrement**, d'une année sur l'autre, donnant une impression d'actualisation, là où ce n'est nécessairement pas le cas. D'autres, au contraire, commencent leur reporting en rappelant ce qui a été fait les années précédentes et enchainent sur les nouvelles avancées

1. INTRODUCTION

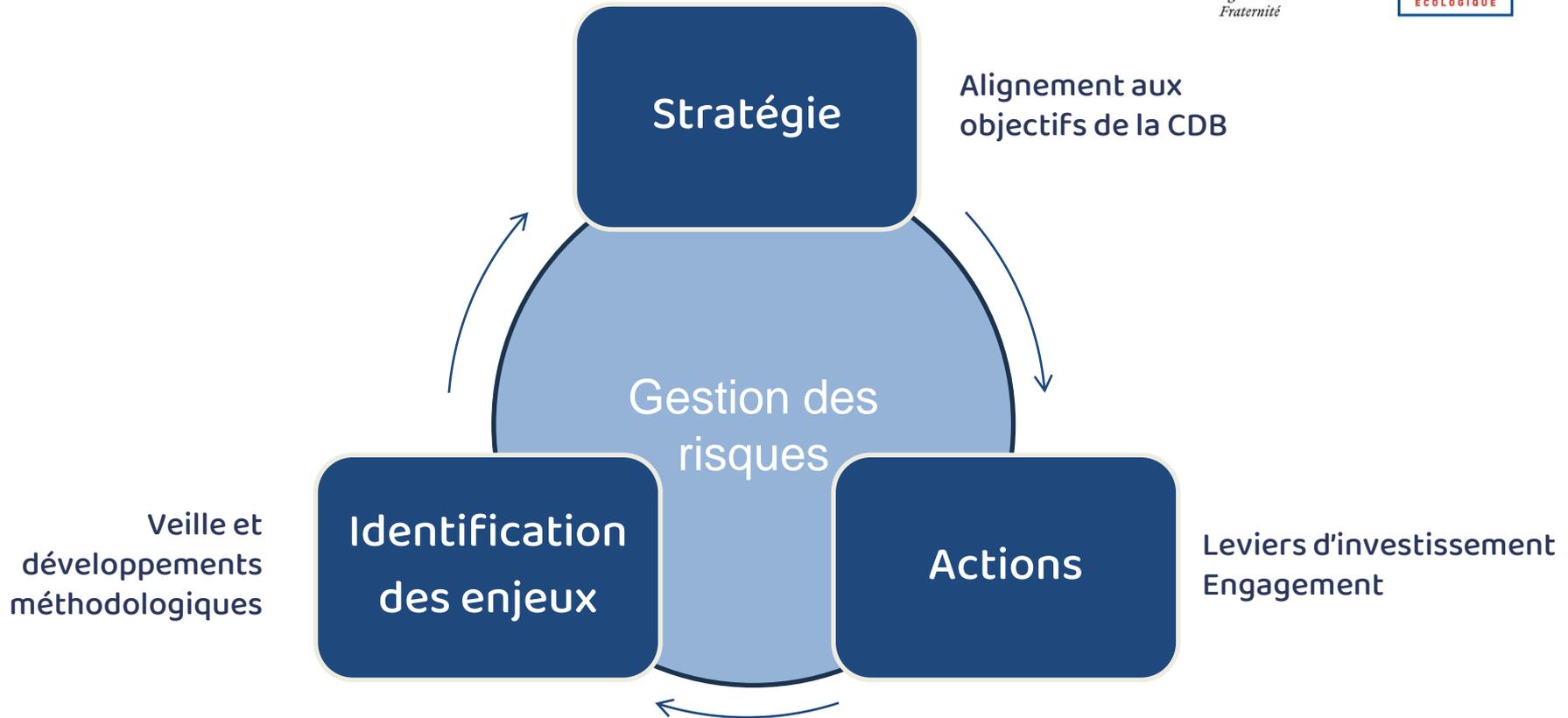
- Le rôle des acteurs financiers face à un déclin alarmant de la diversité du vivant
- Les principaux enseignements des deux premières années de reporting biodiversité dans les rapports article 29 LEC

2. CADRE INSTITUTIONNEL ET DE PUBLICATION D'INFORMATIONS

- La biodiversité et la finance dans les cadres institutionnels
- La biodiversité dans les cadres de publication d'informations réglementaires et volontaires

3. CONSTRUIRE UNE DEMARCHE BIODIVERSITE ROBUSTE

- Construction d'une stratégie biodiversité alignée avec les accords internationaux
- Intégration de la biodiversité dans la politique d'investissement et de financement
- Identification des impacts et dépendances vis-à-vis de la biodiversité
- Analyse et gestion des risques liés à la biodiversité



Agenda

1. Contexte

2. Le cadre

3. Construire une démarche biodiversité

Alignement des stratégies biodiversité

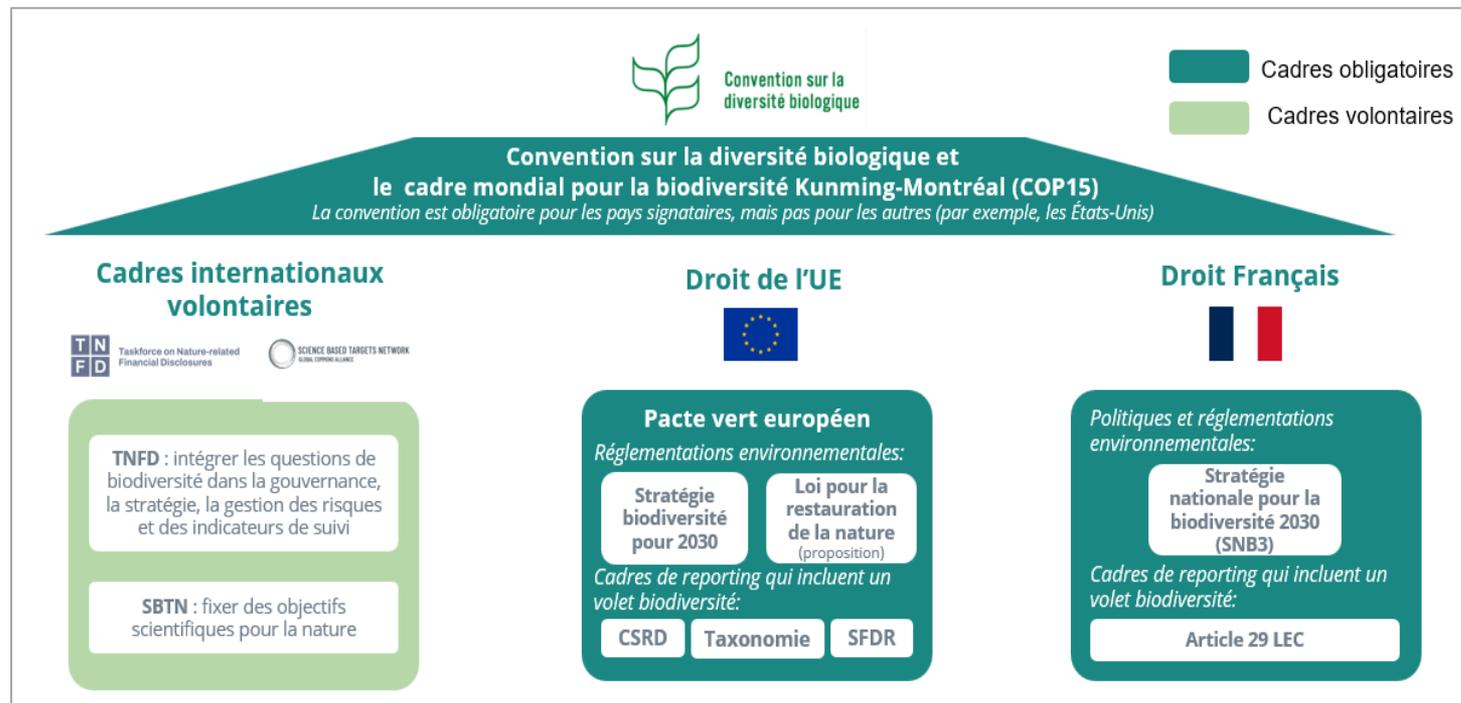
Politique d'investissement

Identification des impacts et dépendances

Gestion des risques

4. Conclusion et perspectives

Cadres institutionnels et de publication d'informations



La biodiversité dans les cadres de publication d'informations réglementaires et volontaires

Cadres obligatoires : SFDR, CSRD, Taxonomie et article 29 LEC

[FR] Article 29 LEC

- Stratégie d'alignement sur les objectifs à long terme en matière de biodiversité
- Informations sur la prise en compte des critères environnementaux dans la gestion des risques liés à la biodiversité

[UE] CSRD

- 4 ESRS (European sustainability reporting standards) relatifs à la biodiversité

[UE] SFDR

- Intégrer les risques liés à la durabilité dans le processus de décision en matière d'investissement.
- Prise en compte ou non des principaux impacts négatifs (PAI) des produits d'investissement, notamment en termes de biodiversité

[UE] Taxonomie européenne

- Liste d'activités contribuant à l'Objectif n°6 : protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes
- Critères « DNSH » (do no significant harm) pour la biodiversité, appliqués aux activités contribuant aux autres objectifs environnementaux

Agenda

1. Contexte

2. Le cadre

3. Construire une démarche biodiversité

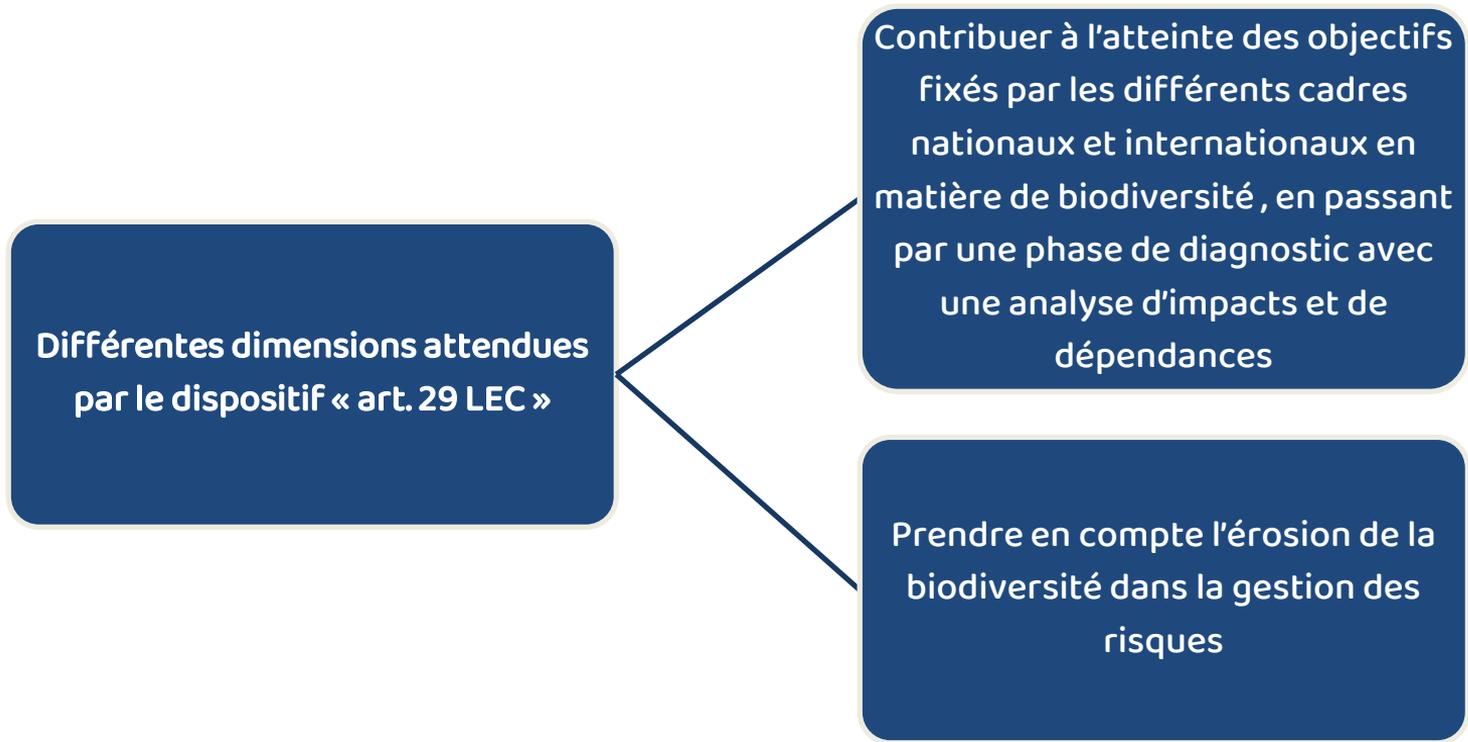
Alignement des stratégies biodiversité

Politique d'investissement

Identification des impacts et dépendances

Gestion des risques

4. Conclusion et perspectives



Agenda

1. Contexte
2. Le cadre
3. Construire une démarche biodiversité

Alignement des stratégies biodiversité

Politique d'investissement

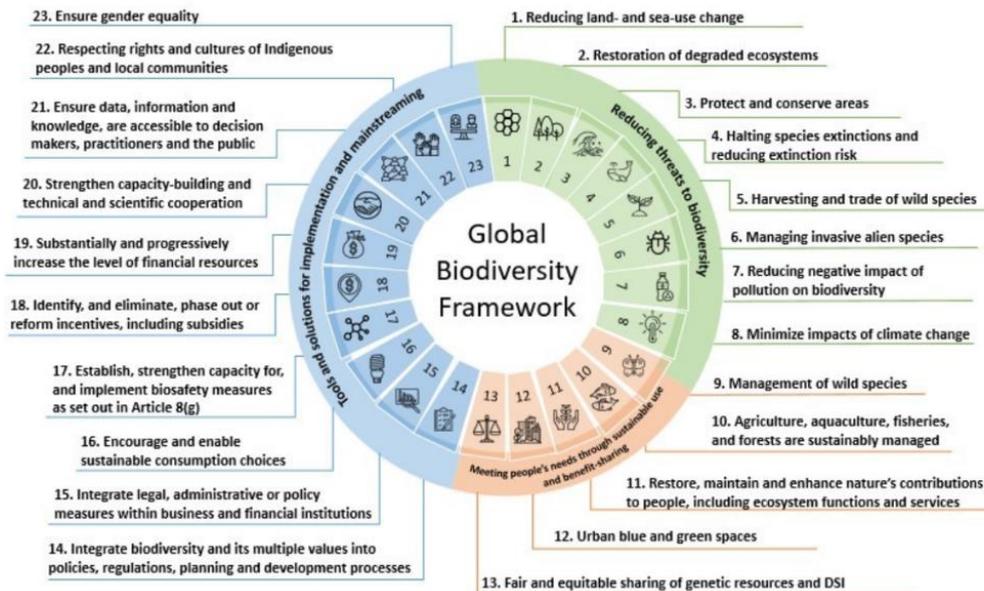
Identification des impacts et dépendances

Gestion des risques

4. Conclusion et perspectives

Aligner sa stratégie avec les accords internationaux

Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework Themes and Targets



Les cibles de Kunming-Montréal : un cadre d'alignement

- ✓ Toutes les cibles ne sont pas nécessairement pertinentes/matérielles pour l'institution financière : besoin de faire un choix et de le justifier
- ✓ Besoin de poser des objectifs, associés à des indicateurs
- ✓ Un acteur qui inclurait simplement des éléments/indicateurs liés à la biodiversité dans sa stratégie environnementale au sens large, ne répondrait pas aux attentes de l'article 29 LEC

Comment intégrer les cibles de la COP 15 dans une stratégie biodiversité alignée ?

Exemples:

CIBLE 2

Restaurer les écosystèmes dégradés

↳ Financer la restauration

CIBLE 7

Réduire les pollutions

↳ Exclure les entreprises les plus polluantes, fixer des objectifs de réduction des pollutions auprès des participations,...

CIBLE 15

Inciter les entreprises à agir

↳ Solliciter des indicateurs pertinents et leur reporting public, soutenir et faciliter l'analyse d'impact, solliciter des plans de transition,...

CIBLE 19

Mobiliser des ressources financières en faveur de la biodiversité

↳ Identifier et financer les entreprises et projets qui participent à la protection ou la restauration de la biodiversité

Agenda

1. Contexte

2. Le cadre

3. Construire une démarche biodiversité

Alignement des stratégies biodiversité

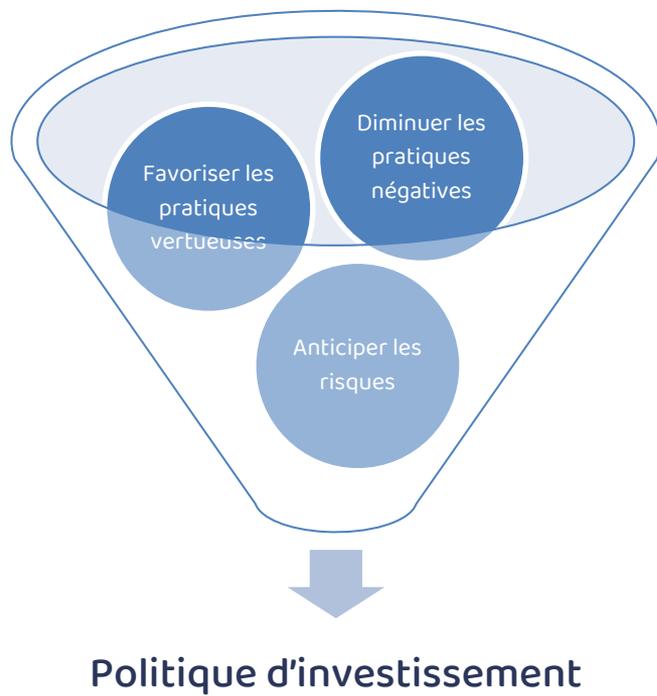
Politique d'investissement

Identification des impacts et dépendances

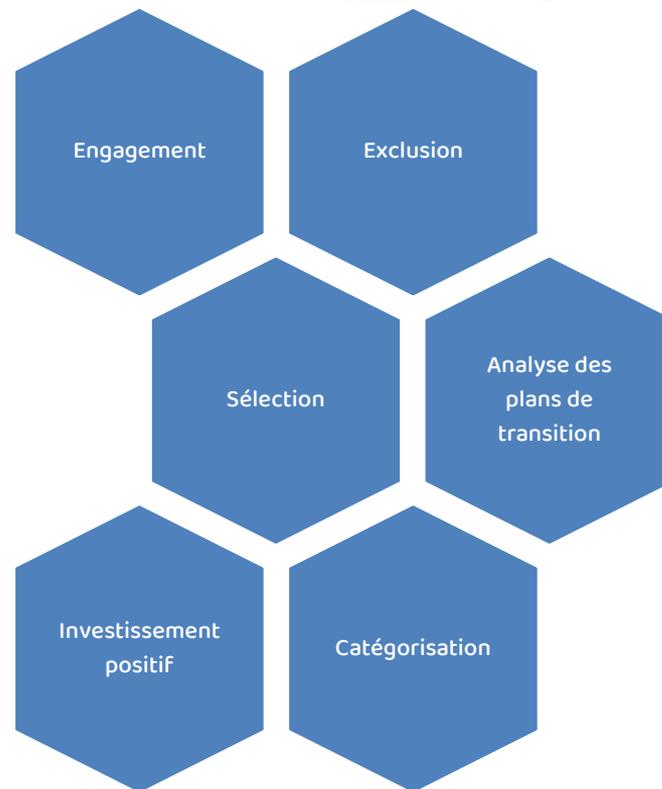
Gestion des risques

4. Conclusion et perspectives

Objectifs



Leviers



Politique d'exclusion biodiversité

Exclusion sectorielle

Exclusion sur la base de critères
géographiques

*Ex : sites de production à proximité des zones
clés pour la biodiversité (UICN).*

Exclusion sur la base de certains
pratiques néfastes

Remarque : souvent, l'exclusion sectorielle ne suffit pas : La biodiversité est un enjeu local vs. enjeu global pour la lutte contre le changement climatique

Le besoin de justifier

- ✓ La chaîne de valeur : quelle utilité d'exclure les seuls producteurs d'huile de palme quand son univers d'investissement est la France métropolitaine ?
- ✓ Les seuils d'exclusion



Exclure tous les secteurs à enjeu n'est pas une politique d'exclusion au service de la stratégie « biodiversité »

Politiques de sélection – des besoins de garde-fous

Un « *best in class* » biodiversité nécessite des éléments de sécurisation pour avoir l'ambition de répondre à une stratégie alignée avec les accords internationaux

Quels critères?

✓ Critères de *disclosure* vs. critères d'impacts vs. scores

Quelles règles minimales?

✓ L'application « brute » d'un pourcentage de sélection ne donne pas de gage minimal de qualité sur les entreprises éligibles

Quelle cohérence?

✓ Score ESG vs. score biodiversité

Investissement en faveur de la biodiversité

Le cadre taxonomique – un éventail d'activités étroit

- ✓ Conservation des habitats, des écosystèmes et des espèces, et activités d'hébergement (obj. biodiversité) ;
- ✓ Réduction des fuites et distribution d'eau (obj. ressources marines)
- ✓ Fabrication de médicaments et divers, collecte et traitement des déchets, dépollution (obj. dépollution)

L'enjeu principal : la diminution des pratiques néfastes par la transition

- ✓ Faire évoluer les pratiques
- ✓ Instrument-clé : le plan de transition. Restera facultatif avec CSRD, enjeu d'engagement renforcé.
- ✓ Sujet encore peu mature, travaux en cours : Entreprises engagées pour la nature, SBT for Nature, ACT Biodiversité

L'engagement

Engagement des entreprises investies

- ✓ Identifier ses enjeux prioritaires. Approches complémentaires par principales entreprises ou par thématiques.
- ✓ La difficulté d'accès à la donnée et les cadres de *reporting* émergents sont autant d'enjeux de dialogue
- ✓ Plan de transition facultatif dans CSRD : sujet d'engagement clé?

Engagement de Place

- ✓ Possibilité de rejoindre des initiatives de Place
- ✓ Bonne pratique évidente : comprendre à quoi on s'engage et le respecter

La catégorisation des investissements – une proposition de méthode

- ✓ La catégorisation permet à l'institution financière de présenter clairement quel type de levier est appliqué à quel acteur, et quelle part du portefeuille cela représente, à date et de manière dynamique
- ✓ Exemple d'articulation entre axe stratégique et levier d'action :

| Axe stratégique | Catégorie d'acteur/actif | Levier de gestion | Commentaire - Exemple |
|-------------------------------|--|-----------------------|---|
| Atténuation | Pratique néfaste | Exclusion | L'activité ciblée porte significativement préjudice à l'objectif de protection de la biodiversité (par exemple la déforestation, le rejet sauvage de polluants, ...). |
| | Non aligné | Engagement, Exclusion | L'acteur n'a pas pris d'engagement sur un sujet biodiversité matériel / sa démarche n'est pas crédible. |
| | Indéterminé / En cours d'alignement | Engagement | L'acteur a pris des objectifs mais partiels / le plan d'action n'est pas substantié. |
| Atténuation, contribution | Aligné | Investissement | L'acteur a pris des engagements alignés avec l'accord Kunming-Montréal (par exemple -50% de pesticides à horizon 2030) et a détaillé un plan d'action crédible et robuste pour les tenir. |
| Contribution | Contributeur positif | Investissement | L'activité ciblée contribue à l'objectif de préservation de la biodiversité et ne porte pas préjudice à d'autres objectifs. |
| Lutte contre le greenwashing. | Acteur pour lequel l'enjeu biodiversité n'est pas matériel | NA | Centrer sa stratégie ou communiquer fortement sur des actions réalisées par des acteurs pour lesquels l'enjeu biodiversité n'est pas matériel peut parasiter les sujets prioritaires. |

Focus sur l'investissement thématique

Investir dans un fonds « biodiversité » : la solution « facile »?

- ✓ Sur le papier, levier aisé pour justifier d'un investissement en faveur de la biodiversité
- ✓ Comme pour tout, besoin de comprendre le fonctionnement du produit et de vérifier son adéquation à sa stratégie

Intervention AMF



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Focus sur l'investissement thématique

Une croissance des communications thématiques des fonds, en particulier les fonds « biodiversité »

Une indisponibilité de données « biodiversité » publiées directement par les émetteurs

Exemple de stratégies « biodiversité » significatives des fonds :

- ✓ Définition d'un univers à enjeux « biodiversité » ;
- ✓ Réduction de cet univers ou comparaison par rapport au portefeuille :
 - a. Sur la base d'une **note ESG** : la communication « biodiversité » autorisée est limitée avec l'impossibilité de mentionner l'impact positif du fonds sur la biodiversité ;
 - b. Sur la base d'une **note / score biodiversité** qui doit : se baser sur les **pratiques effectives** des émetteurs + **intégrer les enjeux « biodiversité » les plus matériels** à l'activité des émetteurs + systématiquement reprendre les **publications des émetteurs** lorsqu'elles sont disponibles.

Agenda

1. Contexte

2. Le cadre

3. Construire une démarche biodiversité

Alignement des stratégies biodiversité

Politique d'investissement

Identification des impacts et dépendances

Gestion des risques

4. Conclusion et perspectives

Identification des impacts et dépendances vis-à-vis de la biodiversité

Concepts et définitions

Identifier ses impacts sur la
biodiversité

Identifier les dépendances
aux services
écosystémiques

Concepts et définitions

- ✓ Les **pressions** sur la biodiversité sont ce qui contribue à un appauvrissement de la diversité des écosystèmes et un effondrement des populations de la faune et de la flore. D'après l'IPBES, les principales sont le changement d'usage des terres et des mers, l'exploitation directe du vivant, le changement climatique, les pollutions, la dissémination d'espèces exotiques envahissantes.
- ✓ Les pressions exercées par l'entreprise engendrent des **impacts** sur la biodiversité, c'est-à-dire une modification, généralement négative, de l'état de la biodiversité (perte d'individus, disparition d'espèces, destruction d'écosystèmes...)
- ✓ Les **dépendances** à la biodiversité sont les dépendances aux services écosystémiques, c'est-à-dire les différents services fournis par la nature qui contribuent au fonctionnement d'une activité
- ✓ De ces impacts et dépendances peuvent être déduits des **risques** pour l'entreprise de diverses natures (économiques, de réputations, ...)

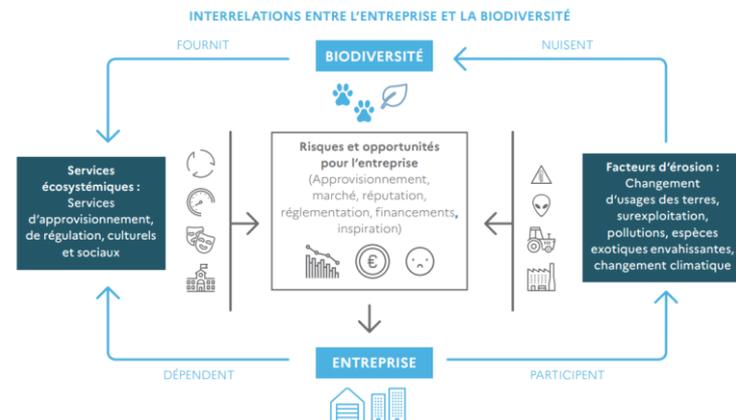
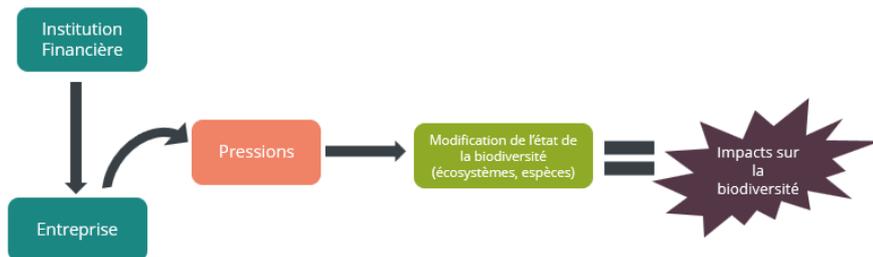
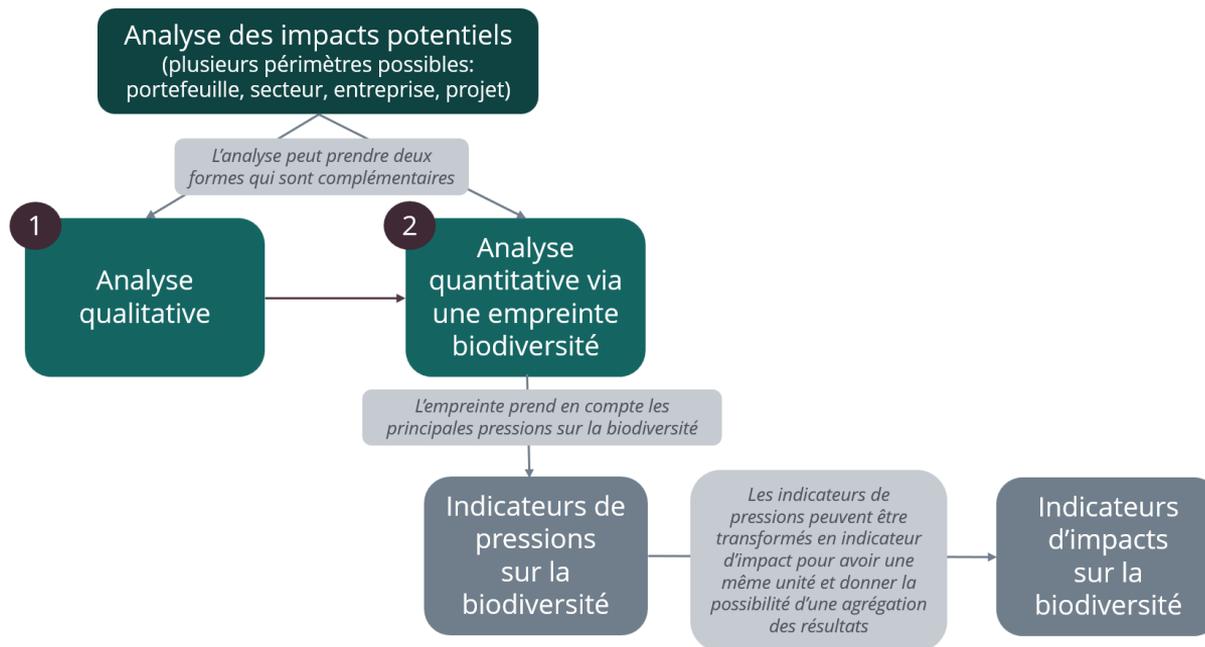


Schéma illustrant le concept de double matérialité. Les activités économiques sont dépendantes de la biodiversité ; mais contribuent à l'érosion de cette dernière. Source : Guide pour l'action Entreprises engagées pour la nature, Office Français de la biodiversité, 2019.

Identifier ses impacts sur la biodiversité

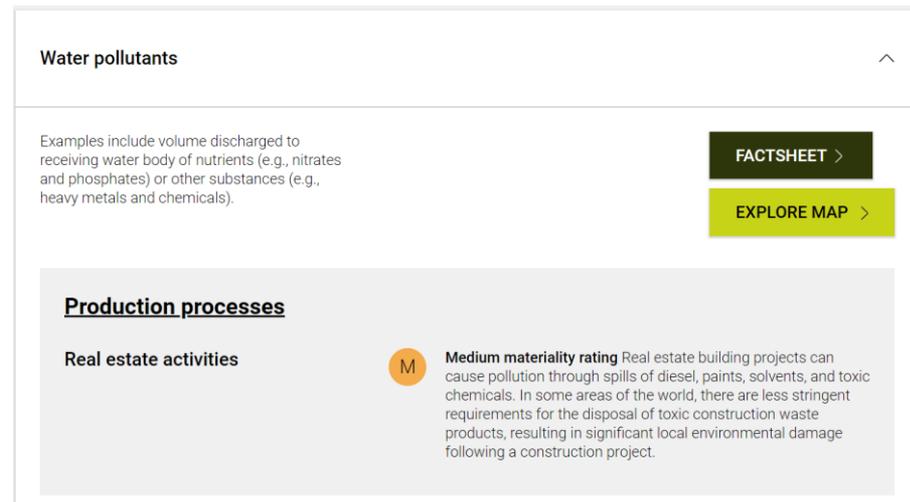
Étapes proposées pour effectuer son analyse d'impact biodiversité



Identifier ses impacts sur la biodiversité

Identifier ses impacts potentiels : l'analyse qualitative des impacts

- ✓ **Les typologies de pression.** Dans le principe les différents types de pressions se retrouvent regroupés dans les cinq pressions de l'IPBES. Dans la pratique les acteurs spécialisés ont pu développer des approches légèrement différentes ou plus granulaires
- ✓ **Une vision par secteur, par sous-secteur voire par procédé au sein d'un sous-secteur** afin de capter de manière pertinente les pratiques qui ont un impact sur la biodiversité. *Par exemple, l'agriculture conventionnelle ou biologique ont des impacts relativement différents*
- ✓ **Une vision spatialisée,** la même pratique pouvant avoir des impacts sur la biodiversité différenciés en fonction du milieu. *Par exemple, une industrie minière aura des impacts relativement plus grands si les extractions se font dans des zones préservées et riches en biodiversité ; la mesure d'impact s'effectuant par rapport à un état initial*



Water pollutants

Examples include volume discharged to receiving water body of nutrients (e.g., nitrates and phosphates) or other substances (e.g., heavy metals and chemicals).

[FACTSHEET >](#)

[EXPLORE MAP >](#)

Production processes

Real estate activities

M **Medium materiality rating** Real estate building projects can cause pollution through spills of diesel, paints, solvents, and toxic chemicals. In some areas of the world, there are less stringent requirements for the disposal of toxic construction waste products, resulting in significant local environmental damage following a construction project.

Extrait de la plateforme ENCORE, décembre 2023

Identifier ses impacts sur la biodiversité

Identifier ses impacts potentiels : l'analyse qualitative des impacts

✓ Exemple des activités de construction immobilière :

| Catégories de pressions de l'IPBES | Facteurs d'impact sur la biodiversité | Niveau de matérialité | Analyse ENCORE |
|------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------|---|
| Changement d'usage des terres | Usage des écosystèmes terrestres | Très élevé | La construction et le développement de sites immobiliers peuvent entraîner le défrichement et la dégradation d'habitats, ce qui conduit à une perte de biodiversité et de capital naturel sur les sites de construction et les zones environnantes. L'utilisation de véhicules et d'engins lourds peut entraîner le compactage du sol, ce qui peut entraver la croissance des racines. La construction peut entraîner des inondations, car les surfaces bétonnées réduisent la capacité du sol à absorber l'eau de pluie. |
| Climat | Emissions de GES | Elevé | L'utilisation d'engins lourds peut mener à des émissions de gaz à effet de serre. |
| Pollutions | Pollutions de l'air (hors GES) | Moyen | Les projets de construction immobilière peuvent entraîner une pollution par la combustion de carburants fossiles et le déversement de diesel, de peintures, de solvants et de produits chimiques toxiques. Dans certaines régions du monde, les exigences en matière d'élimination des déchets de construction toxiques sont moins strictes, ce qui entraîne des dommages environnementaux locaux importants à la suite d'un projet de construction. |
| | Pollutions de l'eau | | |
| | Pollutions des sols | | |
| | Déchets solides | Elevé | La construction de biens immobiliers entraîne des volumes importants de déchets solides. Les catégories de déchets solides produits varient, mais il peut s'agir de verre, de métal, de plastique, de papier et de carton, de bois, de caoutchouc, etc. |

Reconstitution en français issues d'extraits de la plateforme ENCORE, décembre 2023

À noter que de nombreux autres outils existent en libre-accès : WWF Risk Filter suite, SBTN Materiality Screening Tool (MST), etc.

Identifier ses impacts sur la biodiversité

Approfondir son analyse : réaliser son empreinte biodiversité

- ✓ Il existe un nombre croissant de méthodologies d'évaluation d'empreinte biodiversité. Toutefois, il n'existe pas encore de définition unique standardisée;
- ✓ Cependant, les définitions actuelles convergent sur le fait qu'une empreinte est constituée d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs de pression et/ou d'impact sur la biodiversité les plus matériels
- ✓ Deux niveaux d'indicateurs, complémentaires l'un par rapport à l'autre, sont possibles pour réaliser une empreinte biodiversité :
 - Indicateurs représentant spécifiquement les différentes pressions sur les écosystèmes
 - Indicateurs d'impacts agrégés au niveau d'une entreprise ou d'un portefeuille

Une empreinte biodiversité peut avoir des résultats exprimés soit en indicateurs de pression, soit en indicateurs d'impacts

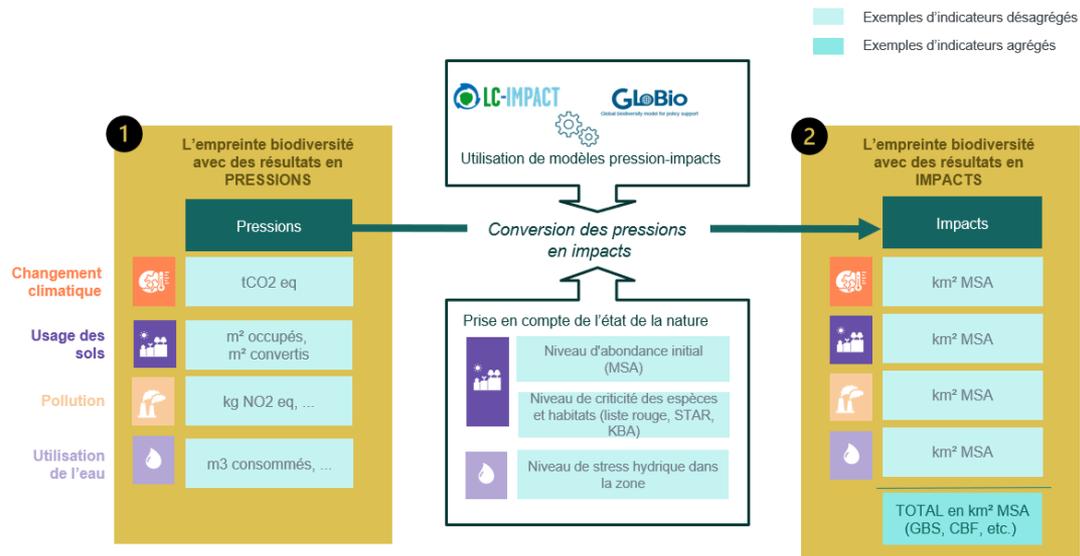


Illustration des différents niveaux d'empreinte biodiversité. A gauche, l'empreinte avec des résultats en pressions ; à droite, des résultats en impacts sur la biodiversité

Réaliser son empreinte biodiversité

Intérêts de l'empreinte

- Avoir une vision globale des impacts de son portefeuille sur la biodiversité
- Nourrir et piloter sa stratégie biodiversité
- Sensibiliser les acteurs financiers et les participations à l'enjeu d'améliorer la traçabilité des données afin de limiter au maximum l'utilisation de données génériques et de les remplacer par des données environnementales réelles
- Rendre des comptes à ses parties prenantes, notamment en lien avec les attentes des cadres de reporting (article 29 LEC, CSRD, TNFD, etc.).

Difficultés rencontrées

- Absence d'harmonisations méthodologiques dans les calculs d'empreinte ne permet pas encore de comparaison directe
- Qualité des données : un sujet d'engagement avec les entreprises investies
- Hypothèses modèles fortes (agrégations de pressions de type différentes)
- Divergence de modèles sous-jacents pour un même indicateur : penser à bien préciser le nom du prestataire dans le reporting

- Les difficultés ne sont pas un obstacle : elles contribuent à l'amélioration en continu des outils
- Besoin d'être transparent sur ces difficultés et d'en tenir compte dans la communication vis-à-vis du grand public

Identifier ses impacts sur la biodiversité

Approfondir son analyse : réaliser son empreinte biodiversité

⇒ Pour la bonne lisibilité du rapport article 29 LEC et pour faciliter la comparaison entre les acteurs et entre deux périodes, il est nécessaire de :

Présenter de façon transparente la méthodologie d'empreinte retenue en justifiant en quoi cette méthode est adaptée au portefeuille

Présenter de façon transparente les hypothèses et sources méthodologiques, notamment concernant le périmètre de l'empreinte, le recours à des fournisseurs de données

Expliquer les limites et incertitudes liées aux aspects méthodologiques et à la qualité des données

Expliquer les évolutions méthodologiques et leurs impacts entre deux analyses d'impact sur la biodiversité

Détailler les résultats de l'empreinte biodiversité réalisée et comment l'empreinte alimente la stratégie biodiversité

Identifier les dépendances aux services écosystémiques

Rappels

Les **dépendances** à la biodiversité sont les dépendances aux services écosystémiques, c'est-à-dire les différents services fournis par la nature qui contribuent au fonctionnement d'une activité

Services d'approvisionnement

Ex : fourniture en bois, accès à l'eau, en nourriture, etc.

Services de régulation / support

Ex : cycle de l'eau, stockage du CO2, protection contre l'érosion, etc.

Services culturels

Ex : spiritualité, loisir et tourisme, etc.

Pour identifier les dépendances à la biodiversité, seules sont répertoriées à ce jour **des approches qualitatives** dans les pratiques de reporting des acteurs financiers, notamment avec la plateforme ENCORE.

Identifier les dépendances aux services écosystémiques

Identifier les dépendances potentielles : présentation de la plateforme ENCORE

- ✓ Illustration la recomposition de la vue globale de l'ensemble des évaluations de dépendances des activités de construction immobilières :

| Catégories de services écosystémiques | Services écosystémiques | Niveau de matérialité | Analyse ENCORE |
|---------------------------------------|---|-----------------------|--|
| Contribution physique directe | Eau souterraine | Moyen | La plupart du temps le processus de production peut avoir lieu même si le service écosystémique est perturbé de manière limitée (cela ne sera pas possible toutefois avec une perturbation complète). |
| | Eau de surface | Elevé | Le processus de production peut avoir lieu même si le service écosystémique est ponctuellement perturbé. Toutefois la grande quantité d'eau nécessaire au processus de production conduit à évaluer le risque comme élevé. |
| Atténuation des incidences directes | Bioremédiation | Faible | La plupart du temps, le processus de production peut avoir lieu même si le service écosystémique est totalement perturbé. |
| | Filtration | Très faible | La plupart du temps, le processus de production peut avoir lieu même si le service écosystémique est totalement perturbé. |
| | Atténuation des perturbations sonores et lumineuses | Faible | La plupart du temps, le processus de production peut avoir lieu même si le service écosystémique est totalement perturbé. |
| Protection contre les perturbations | Protection contre les inondations et les orages | Très faible | La plupart du temps, le processus de production peut avoir lieu même si le service écosystémique est totalement perturbé. |
| | Protection contre l'érosion | Faible | La plupart du temps, le processus de production peut avoir lieu même si le service écosystémique est totalement perturbé. |

Reconstitution en français issues d'extraits de la plateforme ENCORE, décembre 2023

Agenda

1. Contexte

2. Le cadre

3. Construire une démarche biodiversité

Alignement des stratégies biodiversité

Politique d'investissement

Identification des impacts et dépendances

Gestion des risques

4. Conclusion et perspectives

Analyse et gestion des risques liés à la biodiversité

Identifier les risques liés à la biodiversité

Intégrer l'analyse et la gestion des risques
biodiversité dans le dispositif global de
gestion des risques

Identifier les risques liés à la biodiversité

Définitions et concepts clés

- ✓ L'article 29 LEC distingue trois catégories de risques : risques physiques ; risques de transitions ; risques de responsabilité
- ✓ Les risques physiques résultent généralement d'une dépendance aux services écosystémiques, tandis que les risques de transition et de responsabilité résultent plutôt d'impacts sur la biodiversité

Risques physiques

• résultent de la perte potentielle de services écosystémiques dont les activités économiques dépendent. Ces risques peuvent être chroniques ou aigus.

Risques de transition

• « définis comme l'exposition aux évolutions induites par la transition écologique ». Ils se manifestent quand les actions d'un acteur économique ne sont pas alignées avec les attentes des parties prenantes sur la biodiversité. On distingue plusieurs catégories de risques possibles, comme les risques politiques, de marché, technologiques et de réputation

Risques de responsabilité

• Ceux-ci découlent d'actions en justice dues aux réglementations ou aux jurisprudences relatives à la protection de la nature

Identifier les risques liés à la biodiversité

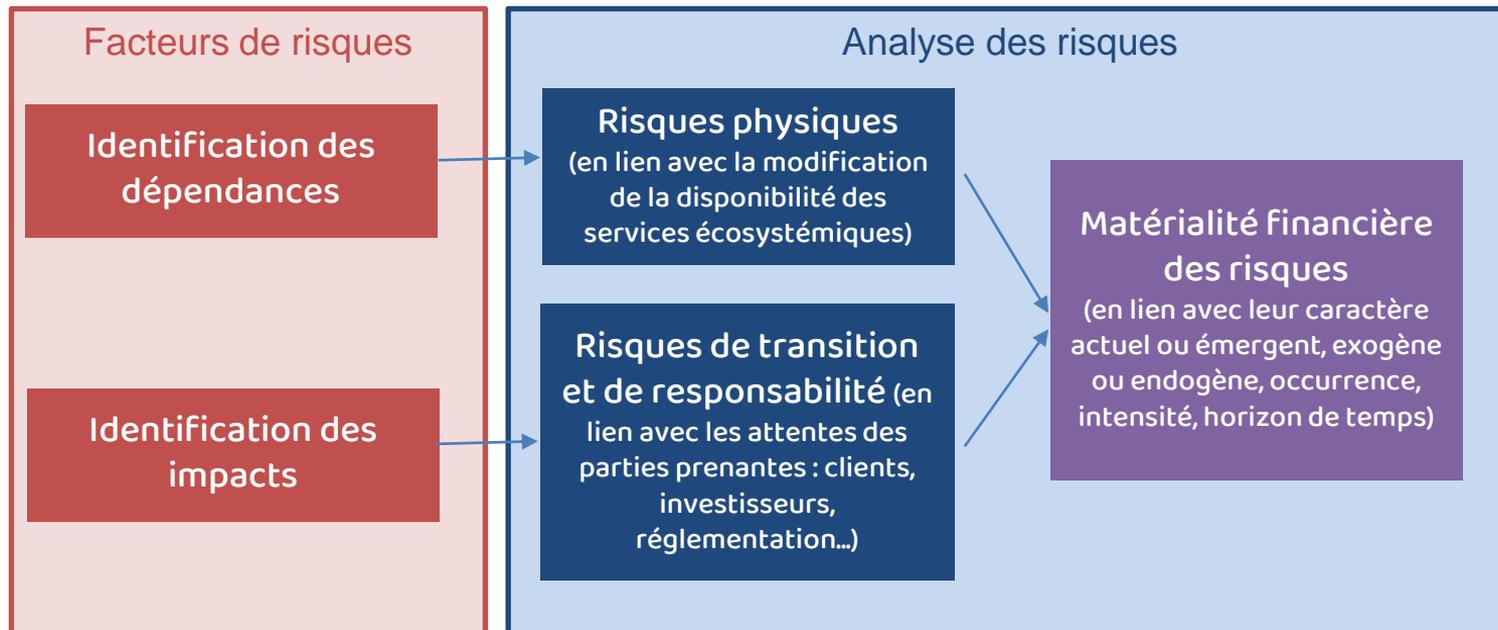
Définitions et concepts clés

Alignement entre la classification de la TNFD et celle de l'article 29 LEC

- ✓ Les catégories de risques identifiés par la TNFD se rapprochent de celles de l'article 29 LEC, ajoute cependant la catégorie des risques systémiques, qui concernent la stabilité des écosystèmes et la stabilité du système financier
- ✓ Cette typologie de risque peut permettre d'enrichir l'analyse de risque de l'acteur financier, au-delà des demandes de l'article 29 LEC

| Risques de transition | | Risques physiques |
|--|--|--|
| Risques politiques Changements dans le contexte politique dus à de nouvelles politiques (ou à l'application de politiques existantes) associées à la création d'impacts positifs sur la nature ou à l'atténuation des impacts négatifs sur la nature. | Risques de marché Changement de dynamique sur l'ensemble des marchés, notamment des préférences consommateurs, résultant de l'évolution des conditions physiques, réglementaires, technologiques, réputationnelles et des dynamiques des parties prenantes | Risques aigus Risques à court terme, résultant d'un événement ponctuel |
| Risques technologiques Substitution de produits ou services ayant un impact moindre/amélioré sur la nature ou une dépendance réduite à la nature | Risques de réputation Evolutions de perception concernant les impacts réels ou perçus d'une organisation sur la nature, y compris aux niveaux locaux, économiques et sociétaux | Risques chroniques Risques à long terme, résultant de changements des conditions environnementales |
| Risques de responsabilité Les risques de responsabilité découlent directement ou indirectement d'actions en justice, dû à l'évolution des lois, des réglementations et de la jurisprudence relative à la préparation d'une organisation à une action contre la nature. | Risques systémiques | |
| | Risque de stabilité de l'écosystèmes Risque de déstabilisation d'un système naturel critique, de sorte qu'il ne puisse plus fournir de services écosystémiques de la même manière qu'auparavant. | Risque de stabilité financière Risque que la matérialisation et l'aggravation d'un risque physique et/ou de transition conduisent à la déstabilisation de l'ensemble d'un système financier. |

Construire l'analyse de risques biodiversité à partir de l'analyse d'impacts et de dépendances



Construire l'analyse de risques biodiversité à partir de l'analyse d'impacts et de dépendances

Illustration des différentes caractéristiques du risque et de l'utilisation de cette caractérisation pour déterminer la matérialité du risque

| Caractéristique du risque | Entreprise A | Entreprise B | Entreprise C |
|----------------------------|---|--|---|
| Actuel ou émergent | Actuel : le site d'implantation est en zone de stress hydrique | Émergent : la zone d'implantation sera en stress hydrique à horizon 2030 selon certains scénarios | Émergent : la zone d'implantation sera en stress hydrique à horizon 2050 selon certains scénarios |
| Exogène ou endogène | Exogène : l'entreprise partage son bassin versant avec une entreprise forte consommatrice d'eau | Exogène : l'entreprise partage son bassin versant avec une entreprise fortement consommatrice d'eau | Endogène : l'entreprise est la principale consommatrice d'eau sur son bassin versant |
| Occurrence | Élevée : l'entreprise est confrontée à une sécheresse tous les deux ans environ | Moyenne : à l'horizon 2030, l'entreprise sera confrontée à une sécheresse tous les 3-4 ans | Faible : à l'horizon 2050, l'entreprise sera confrontée à une sécheresse tous les 7-8 ans |
| Intensité | Élevée : le débit de l'eau est généralement faible dans la zone | Moyenne : à l'horizon 2030, la zone sera confrontée à des épisodes de sécheresses et à une baisse notable du débit l'eau | Faible : à l'horizon 2050, la zone sera confrontée à une légère baisse du débit de l'eau |
| Horizon de temps | Court terme | Moyen terme | Long terme |

Exemple de caractérisation de risques selon les catégories de l'article 29 LEC

Intégrer l'analyse et la gestion des risques biodiversité dans le dispositif global de gestion des risques

Cohérence

entre la méthodologie d'identification et le dispositif existant pour l'ensemble des autres risques de l'acteur financier

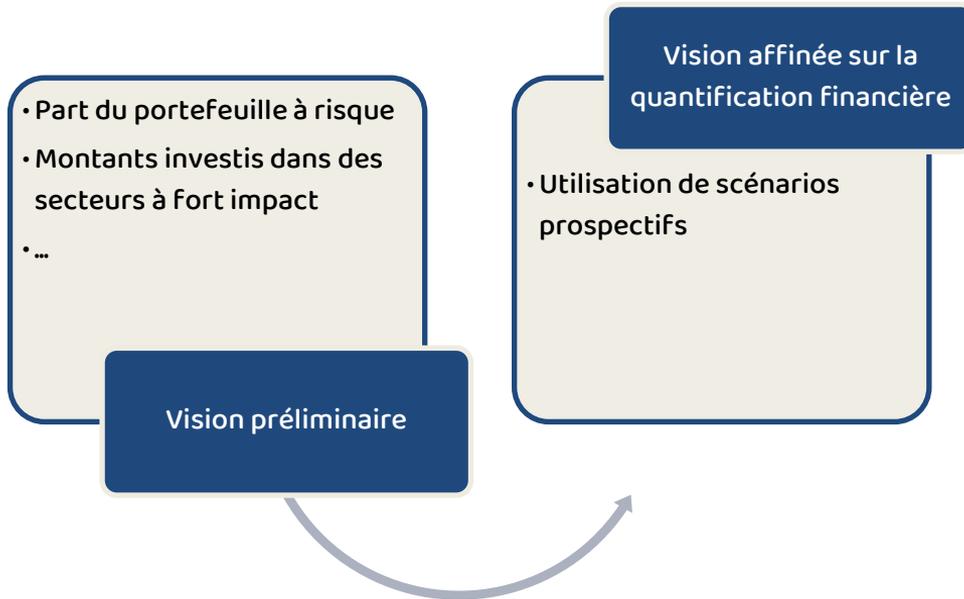
Intégration

des risques biodiversité dans le dispositif de gestion des risques et les process de revue

Utilisation

des analyses de risques biodiversité dans la construction des stratégies, en particulier la stratégie biodiversité

Quantifier financièrement les risques biodiversité



- ✓ Méthodologies qui sont encore émergentes
- ✓ Appropriation dès maintenant encouragée
- ✓ Attente d'une approche transparente sur les méthodologies et les outils

Agenda

1. Contexte

2. Le cadre

3. Construire une démarche biodiversité

Alignement des stratégies biodiversité

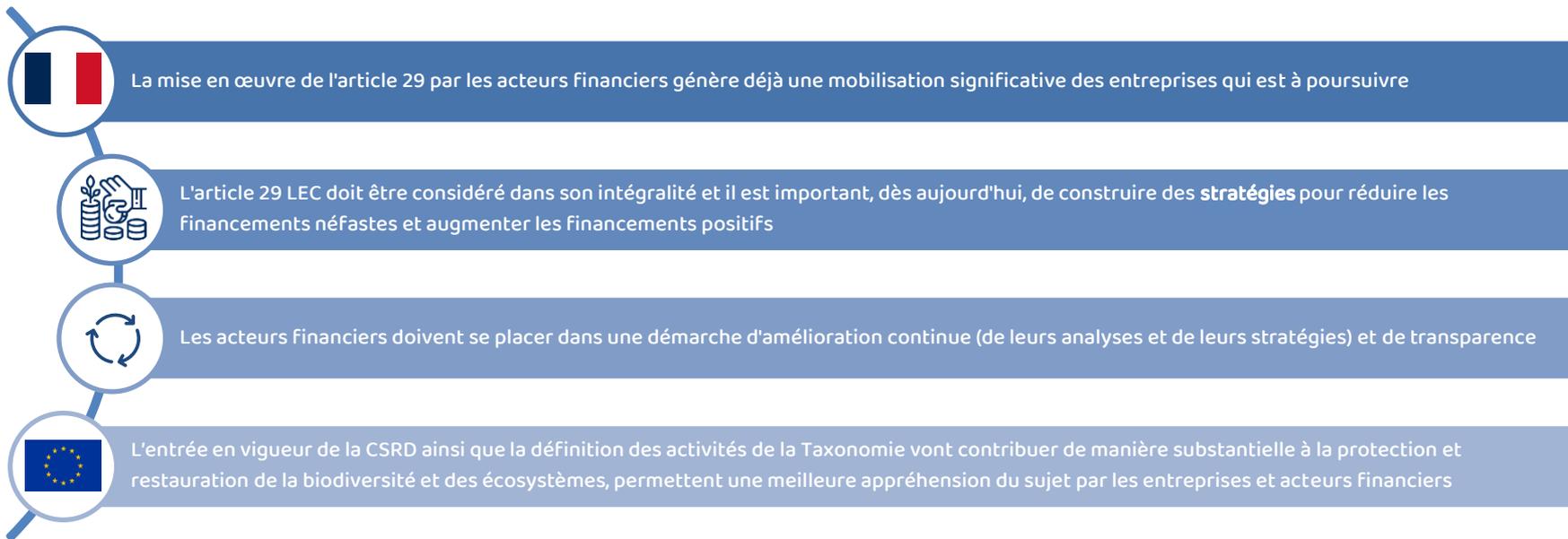
Politique d'investissement

Identification des impacts et dépendances

Gestion des risques

4. Conclusion et perspectives

La mobilisation des investisseurs, levier important pour lutter contre l'érosion de la biodiversité



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

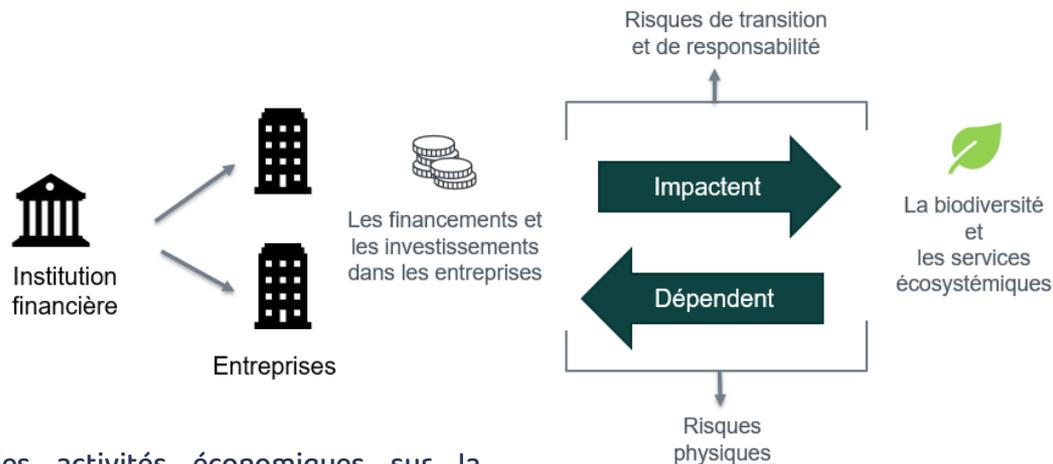
Contacts

- ✓ Enrica Bruna, enrica.bruna@developpement-durable.gouv.fr
- ✓ Stanislas Ray, stanislas.ray@ademe.fr
- ✓ Tra Vu Hung, huong-tra.vu@ademe.fr



Annexes

Le rôle des acteurs financiers face à l'érosion de la biodiversité



Des impacts

- ✓ Diverses pressions des activités économiques sur la biodiversité : surexploitation, consommation d'eau, changement climatique,...

Mais aussi des dépendances

- ✓ Augmentation des risques avec la perturbation des services écosystémiques de régulation, rareté/disparition des ressources

Un rôle d'investissement

- ✓ Contribuer – ou non – au financement d'activités vertueuses / dommageables pour la biodiversité

Mais aussi d'engagement

- ✓ Accompagnement en vue de faire progresser les acteurs et les pratiques

Focus sur la réglementation « finance durable »

